



LETTRE du CLUB De la rentrée 2021/22

Inscriptions et réinscriptions

Le forum des associations a eût lieu le 4/09.

29 archers précédemment adhérents se sont réinscrits sur les 45 de la saison 2020/2021 (hors ancien bureau).

NOM	PRENOM	CAT.	NOM	PRENOM	CAT.
MAQUET	BAPTISTE	SENIOR-1	TRANTO	ERWAN	ASSOUPI
FOULON	DOMINIQUE	PAPADE	KORNOWSKA	URSZULA	ACHEVAL
FOULON	CYANN	FILLEDE	LASSUS	VERONIQUE	SENIOR2
GHIDINI	STEPHANE	RONCHON	CHAUMONT	ERIC	SENIOR2
PLANCHARD	JEAN-PHILIPPE	SENIOR2	FABBRETTO	SARAH	BENJAMIN
CHEMAIN	EVA	CHIPIE1	DROMARD	OCEANE	CHIPIE3
LECOFFRE	LAURENT	SENIOR5	BENONIE	ENZA	CHIPIE2
HURSTEL	ISABELLE	50CM3	FERRARO	GREGORY	-
REGNIER	MAXIME	MINIME	CHATILLON	EMILIE	-
DEBRAY	KILLIAN	TROPGRAND	DIAS	MELISSA	NA'VI
FOLLADOR	TONY	TOUTES	LECUYER	EMMANUEL	TYRANT
ARTAZ	SANDY	RALEUSE	MARTINEZ	GREGORY	OOM
POIREL	ERIC	SENIOR3	MATARIN	TONY	SENIOR1
COLLIN	ROBERT	SENIOR2	GUICHET	MAGALIE	BEAT-SABRER
CUNHA NICOLET	MARCIA	ENBIAIS			

Une quinzaine de jeunes archers et d'adultes participeront aux premières séances d'essai, alors soyez accueillants et préparez votre plus beau sourire (avec les yeux !).

D'autres sont sur liste d'attente...



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Activités de la rentrée

Les entrainements encadrés ne commenceront que le mardi 21/09, notre bonhomme BE est en vacance !
Toutefois, les séances habituelles pourront se tenir à la traverse dès le 4/09.
Pour rappel, les créneaux sont :

Lundi	de 9h30 à 11h30 :	Archers autonomes*
Mardi	de 17h00 à 18h30 : de 18h30 à 20h00 :	Jeunes* si encadrement Archers tributaires* si encadrement et autonomes*
Vendredi	de 17h00 à 20h00 :	Archers autonomes*
Samedi	de 9h00 à 12h00 :	jeune et tributaire si encadrement et autonomes*

* jeune = archer en dessous de 13 ans / tributaire = archer nécessitant une supervision / autonome = archer pouvant pratiquer seul - C'est l'entraîneur qui décidera du niveau de l'archer.

Code Traverse 3175A

Les terrains extérieurs restent disponibles pour les entrainements organisés ou en autonomie selon les règles en vigueur.

Vie du club

Le caractère $\hat{=}$ indique que votre avis / vote est requis : le sondage est synthétisé en fin de lettre.

Site internet

Notre webmaster, Greg OOM, a mis à jour le site internet du Club, précipitez-vous pour voir ça, si ce n'est pas déjà fait.

<https://lesarchersdethomas2.fr/>

Inventaire

L'inventaire du matériel du club a été fait, vous pourrez trouver le tableau sur le site internet :
<https://lesarchersdethomas2.fr/documents/>

Code d'accès de cette section du site : *Bee2021*



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Terrains

Le terrain de la Croix Verte a été aménagé : pas de tir fixe, déplacement des cibles fixes du fond, cadenas à code... pour la modique somme de 612.75€.

Un entretien a été fait au domaine De Buttet, bientôt à refaire, satanée chlorophylle. Quelques plaques de protection derrière les cibles ont été peintes (pour ~20€) : ☹ si cela vous plait on pourrait faire les autres.

Reste la traverse :

Il pourrait être prévu la signalisation du pas de tir avec une bande (sangle) à placer à chaque fois ou un marquage avec un gros scotch. PRIX 20 à 30€. Il faudrait réparer les spots (ajustement en hauteur qui ne tient plus) et penser à ne remplacer les ampoules qu'avec des leds.

Commission ☞

Compte tenu de l'arrivée des nouveaux inscrits qu'à la fin du moi de septembre, les commissions seront finalisées après cette date. En attendant, vous pouvez déjà dire si et à quelle commission vous souhaitez participer. Pour rappel, ci-dessous les commissions envisagées dans le projet du bureau. Bien-sûr, vous pouvez en proposer d'autre (pour la commission châtiments corporels c'est Graou qui s'en charge) :

Commission « Parcours » :

Groupe de 2 archers (minimum) gérant le parcours (Domaine De Buttet).

- Communication avec les membres du club sur les mises à jour du parcours (ex : changement du parcours toutes les 2 semaines) ; Vérification de la qualité de la ciblerie ; Vérification des protections ; Demande d'aide pour la construction de support / pas de tir ; Suivi des cibles 3D stockées par le club.

Commission « Terrain » :

Groupe de 2 archers (minimum) gérant le terrain (Domaine de la Croix Verte).

- Vérification de l'état de la ciblerie ; Vérification des cibles stockées dans le chalet du club ; Gestion du rangement correct de la ciblerie dans le chalet du club.

Commission « Matériels » :

Groupe de 2 archers (minimum) gérant le matériel du club (sauf cibleries).

- Etat et suivi des arcs d'initiation (arcs droitier / gaucher, reposes-flèches, cordes, ...) ; Suivi des flèches d'initiation (pointes, taille,-...) ; Suivi du petit matériel du club ; Suivi des prêts d'arcs d'initiation pour les adultes (mise en place d'une caution).

Commission « Sponsoring / mécénat » :

La commission sponsors/mécénat a pour mission de rechercher des financements afin de faire vivre le club et sa trésorerie tout au long de la saison.

- Recherche de sponsors pour le club / pour un événement ; Recherche de partenariat (archeries...).

Commission « Animation » :

La commission animation a pour mission de créer de l'animation au sein du club.

Exemples:

- Initiation au tir 3D ; Mini concours internes au club ; Fête de Noël ; Saint Sébastien ; Tir du Roy ; Fête de fin de saison (Tir Thomas II) ; Stages de tir à l'arc interne au club pour se perfectionner ; Et autres.



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Commission « Communication » :

La commission communication a pour missions :

- l'information au quotidien des adhérents du club ; l'entretien des relations avec les instances officielles (mairie, CD 73, FFTA) ; la promotion du club en général (résultats des concours, organisation d'évènements ...).

Commission « Cuisine » :

La commission cuisine a pour missions :

- Vous gérez tout ce qui touche de près ou de loin à la nourriture dans le club. Préparation / achat des encas du samedi matin, des repas du club, etc. (vous pourrez même racketter les archers pour acheter les ingrédients).

AGE

Une assemblée générale extraordinaire pourrait être prévue courant septembre ou octobre pour présenter l'état des actifs du club et pour se désolidariser de la gestion du précédent bureau. Et éventuellement apporter des modifications aux statuts et au règlement. Le souhaitez-vous sachant que cela pourrait être fait à l'assemblée générale ordinaire en fin 2021 ou début 2022.

Pass vaccinal

Selon les directives de l'état et de la mairie, le pass vaccinal est nécessaire pour l'accès à tous les entraînements organisés à l'extérieur et à la traverse. Il sera de la responsabilité d'une personne (ou plusieurs) désignée pour le contrôle des adhérents. A discuter, pour définir les modalités pratiques.

Pour rappel, les archers sans pass peuvent accéder aux installations extérieures dès lors où la pratique n'est pas organisée.

Animations

Le club prévoit les animations classiques du tir à l'arc : tir du Roy, de la saint Sébastien, de Noël et de Thomas II. Toutefois, une ribambelle d'autres réjouissances sont possibles. A vous de dire !

Les animations de l'été ont coûté ~50€ (hors frais de bouche).

Matériels

Le club a acquis deux cibles à lamelle et 4 grands chevalets et quelques babioles. Pour 714,20€, chez Lyon Archerie. Un partenariat avec cette archerie est en cours de négociation.

Des roulettes ont été rajoutées à 3 gros chevalets (pour ~60€), n'hésitez pas à vous en servir comme chariot, uniquement pour les cibles, bien-sûr (je vois déjà K et E faire la course avec dessus E et E sous les encouragements de B et G. Ce sera sévèrement puni !).

Une cible 3D dinosaure a été fabriquée et peinte (pour ~30€), testée par Zoé qui l'a bien appréciée. Certains



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

adhérents voudraient l'adopter comme mascotte. ☺ A vous de choisir.

D'autres cibles dinosaures pourraient être fabriquées (même taille => budget équivalent ou plus grand => avec plus de sous ; et de l'huile de coude dans tous les cas) ☺.

Encadrement ☺

Notre entraîneur ne sera pas disponible tous les mardis. Cela pose le problème de l'encadrement des jeunes, ces mardis de 17h à 18h30. Il est proposé de les accueillir si au moins 2 adhérents s'en chargent (dans le cadre des entraînements du club, pas besoin de diplôme ou brevet, juste de la patience, beaucoup de patience...). Dans le cas contraire, ils devront rester chez eux.

Le club a donc besoin de volontaires pour effectuer cette charge, ardue certes, mais tellement valorisante (demandez aux parents).

Pour rappel, les dates de ces besoins d'encadrement sont, pour 2021: 5 et 12 octobre, 9 et 30 novembre et 7 décembre, de 17h à 18h30.

Projet de futur(s) terrain(s)

Suite à la réunion du 27/07/21 avec la mairie, le document de projet "ThomasII_projet_terrain_1.0" leur a été envoyé.

Le club a demandé que la municipalité nous propose des terrains avant la fin septembre 2021.

☺ Donnez votre avis

Vous pouvez donner votre avis sur tous les aspects du club et sur biens d'autres sujets (sauf la politique !!!).

Mais particulièrement :

Proposition 1 : Le bureau propose de ne pas faire d'AGE avant l'AGO prévue vers la fin de l'année.

Proposition 2 : le club propose des animations supplémentaires, plutôt les samedis, à raison d'une par mois (nota bene : bien-sûr hors des séances d'entraînement encadrés; budget annuel 100 à 200€?).

Proposition 3 : le club propose le camouflage de toutes les protections des cibles du Buttet (budget 30-60€).

Proposition 4 : Le club propose Graou comme mascotte.



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Proposition 5 : Le club propose la fabrication d'autres TYPE de Graoux (sous réserve d'avoir des volontaires pour participer ; budget 30 à 60€ l'unité).

Les adhérents sont appelés à donner leur avis en suivant ce lien :

[https://docs.google.com/spreadsheets/d/16-](https://docs.google.com/spreadsheets/d/16-KUPO0hyWUXFVUps1PhW_BdVg8YzFY_sJpMFkEW594/edit#gid=2046577147)

[KUPO0hyWUXFVUps1PhW_BdVg8YzFY_sJpMFkEW594/edit#gid=2046577147](https://docs.google.com/spreadsheets/d/16-KUPO0hyWUXFVUps1PhW_BdVg8YzFY_sJpMFkEW594/edit#gid=2046577147)

Ils ont jusqu'au 15/09/21, ou qu'ils se taisent à jamais (et les propositions seront appliquées).

L'inscription aux commissions est ouverte.

L'inscription pour les encadrements des jeunes est ouverte.

Inscriptions sur le tableau :

- Commissions : https://docs.google.com/spreadsheets/d/16-KUPO0hyWUXFVUps1PhW_BdVg8YzFY_sJpMFkEW594/edit#gid=1333316990
- Encadrement : https://docs.google.com/spreadsheets/d/16-KUPO0hyWUXFVUps1PhW_BdVg8YzFY_sJpMFkEW594/edit#gid=1661350860